

«Les Montates II» en train de se monter

► **Les champs entourant la halle polyvalente** de Glovelier vont bientôt voir pousser des entreprises.

► **Contrairement à sa voisine** de l'autre côté de la route, prévue pour l'industrie, la zone artisanale «Les Montates II» se destine à accueillir quatre entreprises de services, actuellement à l'étroit dans leurs locaux.

► **Première étape concrète** de ce développement: la construction d'une route de desserte. Suivront l'aménagement du parking pour le covoiturage et la protection contre les crues.



Bordant la halle polyvalente de Glovelier, la zone d'activités des Montates (entourée en rouge) est desservie par une route dédiée, ici encore en construction.

PHOTO ROGER MEIER

«Ce qui manque le plus en Haute-Sorne, ce sont des parcelles pour l'artisanat», résume Gérard Ruch, le conseiller communal en charge de l'urbanisme à Haute-Sorne. Cette carence sera bientôt comblée par l'ouverture de la zone d'activités «Les Montates II» à l'entrée de Glovelier, juste en face de la ZAM, la zone d'activités microrégionale, classée ZAIC – pour zone d'activités d'intérêt cantonal, destinée à la grande industrie.

«Les Montates II» se situe dans le prolongement de la zone résidentielle des Montates. Sur ces 20 000 m² d'her-

be où paissent pour l'instant les moutons, quatre parcelles accueilleront prochainement autant d'entreprises.

Les trois qui se sont déclarées à ce jour sont à l'étroit dans leurs locaux et cherchent à s'agrandir. Il s'agit de la société Tabourat Électricité SA, actuellement à Bassecourt, des Autocars Hertzseisen SA à Glovelier, et du bureau de géomètres Eschmann Rolf SA à Courrendlin.

La quatrième parcelle, 5000 m² longeant la route de

la Transjurane, attend toujours preneur.

«Environ cinquante emplois vont venir s'installer ici. Certes, comme ce sont des entreprises de la vallée, il y a peu de gain net en termes d'emploi. Mais si nous ne leur proposons pas ce site, elles iraient s'installer ailleurs pour se développer. Ce serait alors une perte sèche de postes de travail pour la commune», souligne l' élu communal.

Les prémices de cette nouvelle zone d'activités sont déjà

sorties de terre sous la forme d'une armoire électrique et d'une large route en équerre bordant le parking de la halle polyvalente. Dotée d'une entrée spécifique sur la route de la Transjurane, cette rue sera empruntée par les usagers des entreprises. Et les cars Hertzseisen ne devront plus manœuvrer sur la route au centre du village, comme ils y sont contraints aujourd'hui. «Le premier chantier, celui de Tabourat Électricité, va commencer ces prochains jours», précise Gérard Ruch.

Covoiturage et drainage

Le parking de la halle en profite également pour subir un lifting. Il sert actuellement de point de ralliement pour le covoiturage des travailleurs d'Ajoie et au-delà se rendant dans le Jura sud ou les Franches-Montagnes. Grâce à ces

30 places, les routes de la région sont déchargées d'autant de voitures, une situation soutenue par le canton. Il investit donc pour aménager une nouvelle entrée sur ce parking très fréquenté, et pas seulement quand il y a des spectacles à la halle polyvalente.

L'aménagement des Montates II a coûté 356 000 fr., dont 7,5% à la charge de la commune. Les gros (et chers) travaux se profilent pour 2019, avec le drainage du coteau à l'ouest, devisé à 3,2 millions de francs – dont 45% subventionnés par le canton. Ici, la pluie ruisselle sur le sol et peut provoquer des inondations, comme ces 30 cm d'eau qu'ont connus les habitants en 2007. À terme, l'eau sera directement drainée dans le Tabeillon, protégeant tout le secteur de ruissellements catastrophiques.

THOMAS LE MEUR

Promouvoir les énergies renouvelables en Haute-Sorne

► Lors de la dernière séance du Conseil général de Haute-Sorne, le groupe socialiste, prenant acte des turbulences dans lesquelles se trouve le projet de géothermie profonde, a proposé une motion pour encourager la production des énergies renouvelables chez les particuliers.

► Son initiateur Patrick Ballaman regrette qu'il n'y ait aucune incitation en ce sens pour les 60 nouvelles maisons familiales du lotissement des Longues Royes, à Bassecourt, alors que certaines communes proposent des subventions conséquentes pour la pose de panneaux photovoltaïques, en plus de l'aide fédérale.

► Le maire Jean-Bernard Vallat a rappelé les investissements que consent déjà la commune dans les économies d'énergie, tels que le passage aux lampadaires LED, les installations solaires sur les bâtiments communaux ou la mise en place d'un chauffage à distance à Bassecourt. «De plus, une loi cantonale sur l'énergie sera adoptée l'an prochain, ajoute Gérard Ruch. Nous préférierions attendre cette loi pour ne pas faire le travail à double.»

► Néanmoins, la motion pour le soutien à la production d'énergie propre a été acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil général. TLM